

CENTRE DE FORMATION

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai



Le centre de formation Saint Luc regroupe une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) et une AREP (Centre de formation continue).

Il permet aux apprenants de tout âge et tout niveau de se former, de développer des compétences et de s'insérer de manière sereine dans la vie active.



TOUTES LES INFORMATIONS
SUR L'ENSEMBLE SAINT-LUC
DE LA 6^E AU BAC +5



ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai

Bachelor

**Responsable d'entreprise
d'économie sociale
et solidaire**



Alternance

2025-2026

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai



Titulaire d'un Bachelor «Responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire»,

Vous êtes capable de :

- Gérer des missions rentrant dans le cadre de l'intérêt général et de l'utilité sociale,
- Exercer des fonctions de direction d'établissement de petite taille, et/ou d'encadrement de service,
- Exercer dans des associations, des coopératives, des mutuelles, mais aussi dans le secteur privé ou public (collectivité territoriale)
- Être un entrepreneur social à partir de compétences managériales acquises



DURÉE / LIEU DE FORMATION

De septembre à juin 560 heures en centre
Lieu de formation : 31 Boulevard de la Liberté 59400 Cambrai - 03 27 82 28 28

PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine (si applicable)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Information collective (si applicable) et entretien
Délai d'admission : 15 jours à réception du dossier de candidature
«La date de début de la formation, pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat»
(Article L.6222-12 du code du travail)

EFFECTIFS

Minimum 12 apprenants - Maximum 24 apprenants

ACCESSIBILITÉ

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation, études de cas, notes de synthèse, production de dossiers professionnels, présentation devant le jury

VALIDATION

Diplôme de niveau 6 porté par AROBASE INGENIERIE
Le candidat à la certification pourra selon ses résultats, valider un ou des blocs de compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36867/>

SUITE DE PARCOURS

RNCP36704 Titre de Manager Expert Qualité et Performance des Organisations d'Économie Sociale & Solidaire

DÉBOUCHÉS

Directeur, Directeur-adjoint d'établissement médico-social (EHPAD, M.A.S, Maison d'Enfants MECS, ESAT, Centre de soins...), Chef de service d'établissement social et médico-social, Responsable d'unité (pôle social, résidence sociale, services à domicile, ESAT...), Chargé de mission sociale, du développement, Coordinateur de formation.

PASSERELLES OU ÉQUIVALENCES

Pas de passerelle, ni équivalence

TARIFS

Coût de la formation : 7459€

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 :

« La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail :

« Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Dans le cadre de la formation continue avec stage, se référer à la grille tarifaire

Important réseau d'entreprises partenaires

Existence d'un point écoute

Travail sur le projet Voltaire

Passage de l'Attestation Sécurité Routière sur demande

96,46 % des entreprises partenaires ayant répondu à l'enquête sont satisfaites de la prestation du centre de formation

VALEURS AJOUTÉES

Date de mise à jour : 14/02/2024

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences. L'apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé si nécessaire. La pédagogie différenciée est applicable à chaque instant.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livrets d'apprentissage
Salles banalisées
Ordinateurs
Imprimantes / Scanners
Connexion internet
Atelier



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Manager les équipes, développer les relations humaines

- Analyse de l'évolution des métiers et des compétences requises dans l'économie sociale et solidaire
- Identification de la place et du rôle d'encadrant ou de cadre ESS
- Construction de son identité professionnelle
- Gestion des Relations interpersonnelles et des moyens de communication
- Animation, régulation des groupes
- Management d'équipe

Élaborer, manager un projet social et solidaire

- Analyse des données et des besoins sociaux d'un territoire cible
- Repérage des offres existantes et des parties prenantes du projet
- Construction / rénovation d'une offre de services en lien avec les spécificités de l'ESS
- Mise en place d'une stratégie marketing et d'un plan d'action opérationnel
- Évaluation et mesure de l'impact social du projet

Piloter les moyens économiques et financiers

- Diagnostic de la situation globale d'une entreprise ESS
- Élaboration d'un budget prévisionnel d'activités
- Construction d'un système d'information et de pilotage de la performance
- Reporting auprès de sa hiérarchie ou de ses commanditaires, des activités et des résultats obtenus
- Gestion et évaluation de la spécificité des établissements sociaux et médico-sociaux

Conduire la stratégie globale d'une entité et sa mise en œuvre

- Diagnostic et élaboration d'une stratégie de développement
- Management des organisations dans le cadre de la RSE
- Application des dispositions juridiques et administratives liées au droit du travail
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Prévention des risques psychosociaux, promotion de la qualité de vie au travail

